

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2024
LISTE DES DELIBERATIONS

Le conseil municipal s'est réuni le 3 avril 2024, à 17 heures, sous la présidence de Mme Marie-Annick CREAC'HCADÉC, Maire.
Les points suivants étaient à l'ordre du jour.

1- Approbation du procès-verbal de la séance du 29 février 2024. Unanimité

2- Comptes de gestion 2023. Unanimité

3- Compte administratif général Commune 2023

Fonctionnement

Total dépenses : 9 397 393 € dont dépenses réelles : 8 364 104 € (+ 6,56 %)

Total recettes : 12 496 077 € dont recettes réelles : 11 537 753 € (+ 6,27 %)

Excédent de fonctionnement : 3 098 684 €

Dépenses d'investissement

Dépenses réelles : 3 034 735 € dont dépenses d'équipement : 2 492 803 €

Groupe scolaire : 588 841 €	Services administratifs : 220 480 €
Voirie-services techniques : 574 080 €	
Foncier : 2 242 €	Espaces verts : 10 337 €
Installations sportives : 280 062 €	Locaux associatifs : 560 584 €
Equipements culturels : 12 856 €	Enfance-Jeunesse : 40 144 €
Patrimoine-cimetière : 46 610 €	Aménagement urbain : 47 147 €
Pôle social et associatif : 82 972 €	Environnement : 26 448 €

Recettes d'investissement

Recettes réelles : 3 397 833 €

Subventions	FCTVA	Taxe d'aménagement	Emprunt	Excédent de fonctionnement reporté
238 650 €	339 027 €	122 464 €	0 €	1 441 470 €

Unanimité (6 abstentions)

Ratios financiers par habitant

Dépenses de fonctionnement	952 €	En hausse mais inférieures à la moyenne	
Recettes de fonctionnement	1239 €	En hausse et supérieures à la moyenne	
Produit des impositions directes	558 €	En hausse et supérieur à la moyenne	
Dotation globale de fonctionnement	272 €	En hausse et très supérieure à la moyenne	
Dépenses d'équipement	286 €	En baisse et inférieures à la moyenne	
Dette	En-cours	634 €	En baisse et très inférieur à la moyenne
	Annuité	74 €	En baisse et très inférieure à la moyenne
Ratio de rigidité	0,46	Stable et inférieur à la moyenne	

4- Compte administratif annexe Enfance-jeunesse 2023

Dépenses : 2 071 377 € dont Charges de personnel : 1 708 572 €

Recettes : 2 071 377 € dont Participation des familles : 26 % ; Prestations CAF/MSA : 39 % ; Subvention du budget général : 31 % ;

Autres recettes : 4 %.

Unanimité (6 abstentions)

5- Affectation des résultats 2023 : unanimité

6- Autorisation de programme pôle social et associatif

Montant total	Crédits consommés 2019	Crédits consommés 2020	Crédits consommés 2021	Crédits consommés 2022	Crédits consommés 2023	Crédit de paiement 2024
7 860 310 €	415 085 €	2 568 295 €	3 840 476 €	893 482 €	82 972 €	60 000 €

Approbation à la majorité (1 abstention – 5 votes contre)

7- Budget primitif général Commune 2024

Les niveaux budgétaires réels de fonctionnement et d'investissement sont respectivement de 9 229 173 € et de 7 582 848 €, soit un **budget global de 16 812 021 M€.**

Dépenses de fonctionnement :

Charges à caractère général	Charges de personnel	Charges de gestion courante	Charges financières	Autres charges
2 639 685 €	4 662 830 €	1 782 866 €	133 400 €	10 392 €
TOTAL Dépenses réelles : 9 229 173 € (- 0,78 %)				

Recettes de fonctionnement :

Ventes de produits et prestations de services	Impôts et taxes	Dotations, subventions et participations	Autres produits
1 985 583 €	5 924 584,58€	2 895 745 €	313 510 €
TOTAL Recettes réelles : 11 119 422,58 € (+ 2,73 %)			

Dépenses d'investissement :

Total dépenses réelles d'investissement : 7 582 848 € dont dépenses d'équipement : 6 996 248 € :

Opérations	Total	Principaux investissements
Enfance-jeunesse / Groupe scolaire	916 900 €	Extension/ réaménagement et construction d'un préau à l'école du lac : 487 600 €
Locaux associatifs	548 330 €	Rénovation et équipement salle Marcel Bouguen : 444 330 €
Voirie et services techniques	2 038 110 €	Réaménagement avenue St Joseph : 300 000 € ; Effacement réseaux aériens rue des 3 frères Lejeune : 330 600 € ; Toiture et extension ateliers municipaux : 420 000 €
Installations sportives	1 963 980 €	Travaux salles de sports : 861 400 € ; Equipements sportifs extérieurs : 355 000 € ; Démolition salle 1, frais d'études nouvelle salle et bâtiments modulaires : 687 580 €
Services administratifs	305 890 €	Réaménagement accueil mairie : 253 000 €
Patrimoine-cimetière	280 300 €	Conservation et valorisation motte féodale de Lesquelen : 165 900 €
Autres domaines	942 738 €	Culture, environnement, espaces verts, aménagement urbain, foncier

Recettes d'investissement :

Les recettes réelles d'investissement prévisionnelles sont les suivantes.

Excédent de fonctionnement capitalisé	Subventions	FCTVA	Taxe aménagement	Produits de cessions	Emprunt d'équilibre
2 536 182	1 050 034 €	380 000 €	90 000 €	822 790 €	1 799 824 €

Approbation à la majorité (6 contre)

8- Budget primitif annexe enfance-jeunesse 2024

Le niveau budgétaire réel est de 2 184 495 €.

Répartition des dépenses par services					
Multi Accueil	Relais Petite Enfance	Accueil de loisirs	Pause méridienne	Accueil périscolaire	Autres services
37 %	6 %	24 %	20 %	8 %	5 %

Approbation à la majorité (6 contre)

9- Fixation des taux de taxes foncières pour l'année 2024

Stabilité des taux d'imposition :

- Taxe foncière bâti : 43,99 %
- Taxe foncière non bâti : 48,51 %
- Taxe d'habitation : 21,94 %

Unanimité

10- Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2024 – Création d'un préau à l'école maternelle du lac

Montant des travaux : 138 244,49 €. Subvention sollicitée : 69 122,25 €. **Unanimité**

11- Lancement d'une consultation pour l'installation de bâtiments modulaires au complexe de Kervéguen. Unanimité**12- Modification du tableau des effectifs. Unanimité (4 abstentions)****13- Garantie de prêt à la SA Aiguillon construction pour la construction de 15 logements Impasse St Pierre. Unanimité (1 abstention)****14- Forfait scolaire 2024 attribué aux écoles Sainte-Anne et Diwan de Plabennec et aux écoles de Gouesnou pour les élèves plabennecois. Unanimité****15- Contributions financières pour la restauration scolaire des élèves du premier degré. Unanimité****16- Tarification des séjours Enfance-jeunesse. Unanimité****17- Actualisation du règlement intérieur du multi-accueil. Unanimité****18- Avenant à la convention territoriale globale avec la Caisse d'allocations familiales. Unanimité****19- Dénomination de la médiathèque : Victor Ségalen. Approbation à la majorité**